

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



JOURS DE COLLECTE

MERCREDI  Recyclage

MERCREDI  Résidus alimentaires

VENDREDI  Déchets

Les déchets sont ramassés une seule fois par semaine.

HEURES DE DÉPÔT

RUES RÉSIDENTIELLES

Entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte.

ARTÈRES COMMERCIALES

Entre 7 h et 10h le jour de la collecte.

N'OUBLIEZ PAS !

La participation à la collecte des résidus alimentaires est obligatoire (règlement 16-049 de la Ville de Montréal).

ville.montreal.qc.ca/plateau/collectes

Suivez-nous :

 @LePMR  @LePMR  /leplateaumontroyal